

Association

BILAN ACTIF

	Au 31/12/2013			Au 31/12/2012
	Valeur brute	Amort. prov.	Valeur nette	
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Fonds commercial, droit au bail				
Autres immobilisations incorporelles	8 377.40	8 377.40		
Avances et acomptes versés				
Immobilisations incorporelles	8 377.40	8 377.40		
Terrains et aménagements				
Constructions				
Installations techniques et matériels				
Agencements et aménagements divers				
Matériel de transport	21 000.00	21 000.00		
Autres immobilisations corporelles	13 352.01	12 937.56	414.45	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes versés				
Immobilisations corporelles	34 352.01	33 937.56	414.45	
Parts sociales, titres de participations				
Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	42 729.41	42 314.96	414.45	
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Stocks et en cours				
Avances et acomptes fournisseurs				
Usagers et comptes rattachés	20 004.91	4 445.26	15 559.65	16 106.57
Autres créances	21.49		21.49	20.33
Capital souscrit et appelé, non versé				
Créances	20 026.40	4 445.26	15 581.14	16 126.90
Valeurs mobilières de placement				
Banque	105 555.50		105 555.50	66 594.87
Caisse	173.28		173.28	505.71
Disponibilités et V.M.P	105 728.78		105 728.78	67 100.58
Charges constatées d'avance	444.53		444.53	467.22
ACTIF CIRCULANT	126 199.71	4 445.26	121 754.45	83 694.70
Charges à répartir				
Autres régularisations				
TOTAL ACTIF	168 929.12	46 760.22	122 168.90	83 694.70
- Droit au bail		Engagement Crédit-Bail		
- Immobilisations financières à moins d'un an		- Immobilier		
- Créances à plus d'un an		- Mobilier		

Association

BILAN PASSIF

	Au 31/12/2013	Au 31/12/2012
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves statutaires, contractuelles, réglementées		
Réserves diverses	- 1 968.64	- 1 968.64
Report à nouveau	34 490.26	
RESULTAT DE L'EXERCICE	35 464.20	34 490.26
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	67 985.82	32 521.62
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Provisions pour risques et charges		4 967.00
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Banques	351.65	101.36
Emprunts court terme		
Autres emprunts et dettes		
Confédération, fédération, union et associations affiliées compte cour		
Dettes financières	351.65	101.36
Avances et acomptes clients		
Fournisseurs et comptes rattachés	13 281.14	10 023.67
Dettes sociales	38 651.42	34 585.27
Dettes fiscales	1 898.87	1 495.78
Fournisseurs d'immobilisations		
Autres dettes d'exploitation		
Dettes d'exploitation et diverses	53 831.43	46 104.72
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	54 183.08	46 206.08
Fonds dédiés - Autres régularisations		
TOTAL PASSIF	122 168.90	83 694.70
- A plus d'un an		
- A moins d'un an		

Association

COMPTE DE RESULTAT

	Du 01/01/2013 Au 31/12/2013	Du 01/01/2012 Au 31/12/2012	Variation
	(12 mois)	(12 mois)	(12 / 12)
Ventes de marchandises et de dons en nature			
Production vendue de biens			
Production vendue de services	149 173.51	137 420.16	11 753.35
Produits des activités annexes			
Montant net du chiffre d'affaires	149 173.51	137 420.16	11 753.35
dont à l'exportation et intra-communautaire			
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation	207 674.39	193 919.36	13 755.03
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	5 797.41	- 40.63	5 838.04
Cotisations, collectes, contributions autres produits	0.88	0.56	
Total des produits d'exploitation	362 646.19	331 299.45	31 346.74
Achats de marchandises			
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			
Autres achats	31 280.01	27 025.18	4 254.83
Charges externes	45 952.33	47 303.37	- 1 351.04
Taxe professionnelle			
Impôts et taxes	11 958.99	9 660.60	2 298.39
Salaires et traitements	186 896.50	157 801.19	29 095.31
Charges sociales sur salaires	50 138.38	38 814.51	11 323.87
Rémunérations associés dirigeants			
Dotations aux amortissements sur immobilisations	127.44		127.44
Dotations aux provisions sur immobilisations			
Dotations aux provisions sur actif circulant	3 167.87	1 277.39	1 890.48
Dotations aux provisions pour risques et charges		4 967.00	- 4 967.00
Autres charges	933.35	1 472.61	- 539.26
Total des charges d'exploitation	330 454.87	288 321.85	42 133.02
RESULTAT D'EXPLOITATION	32 191.32	42 977.60	- 10 786.28

Association

COMPTE DE RESULTAT

	Du 01/01/2013 Au 31/12/2013 (12 mois)	Du 01/01/2012 Au 31/12/2012 (12 mois)	Variation (12 / 12)
Produits financiers et produits assimilés	1 426.51	1 646.80	- 220.29
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Total des produits financiers	1 426.51	1 646.80	- 220.29
Dotations aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilés	2.85		2.85
Total des charges financières	2.85		2.85
RESULTAT FINANCIER	1 423.66	1 646.80	- 223.14
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	33 614.98	44 624.40	- 11 009.42
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 849.22		1 849.22
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
Reprises sur provisions et transfert de charges			
Total des produits exceptionnels	1 849.22		1 849.22
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		10 134.14	- 10 134.14
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
Total des charges exceptionnelles		10 134.14	- 10 134.14
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 849.22	- 10 134.14	11 983.36
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			
Impôts sur les bénéfices et IFA			
TOTAL DES PRODUITS	365 921.92	332 946.25	32 975.67
TOTAL DES CHARGES	330 457.72	298 455.99	32 001.73
EXCEDENT OU DEFICIT	35 464.20	34 490.26	973.94
Quote-part de résultat s/ opération fait en commun			
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supporté ou bénéfice transféré			

ANNEXE COMPTABLE

1 FAITS CARACTERISTIQUES, PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION, COMPARABILITE DES COMPTES

Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun fait caractéristique n'a été constaté au cours de cet exercice.

Le total bilan est de 122 168.90 euros, au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, les produits d'exploitation sont de 362 646.19 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013 et dégage un bénéfice de 35 464.20 euros.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et conventions générales

REGLES ET METHODES COMPTABLES.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
- le règlement CRC 99-03 modifié
- la loi n° 83.353 du 30 avril 1983
- le décret n° 2001757 du 30 décembre 2005 modifiant le décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ANNEXE COMPTABLE

Immobilisations incorporelles & corporelles.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escompte de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur la durée d'utilisation des biens (sauf lorsque la durée d'usage est maintenue quand cela est autorisé par la réglementation), soit selon le mode linéaire, soit selon le mode dégressif :

- Installations générales 10 ans
- Matériel industriel 3 à 7 ans
- Matériel de bureau et informatique 3 à 5 ans

En ce qui concerne l'application des règlements relatifs et aux amortissements et dépréciations, il n'a pas été détecté de composants significatifs ou de composants pouvant avoir un impact significatif.

Créances.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Dérogations

Permanence ou changement des méthodes

Aucun changement de méthode d'évaluation ou de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Informations générales complémentaires

Aucune autre information ne mérite d'être précisée.

ANNEXE COMPTABLE

2 NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Etat des immobilisations

Immobilisations	Valeurs début d'exercice	Augment. de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Valeurs fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 377	0	0	8 377
Matériel de transport	21 000	0	0	21 000
Autres immobilisations corporelles	12 810	542	0	13 352
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	33 810	542	0	34 352
TOTAL	42 188	542	0	42 729

Tableau des amortissements

Amortissements	Valeur brute début exercice	Augment.	Diminutions	Valeur brute fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 377	0	0	8 377
Matériel de transport	21 000	0	0	21 000
Autres immobilisations corporelles	12 810	127	0	12 938
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	33 810	127	0	33 938
TOTAL	42 188	127	0	42 315

Tableau des provisions

Nature	Montant début	Augment.	Diminutions	Montant fin
Total provisions pour risques et charges	4 967	0	4 967	0
Provisions sur comptes clients	1 277	3 168	0	4 445
Total provisions pour dépréciations	1 277	3 168	0	4 445
TOTAL	6 244	3 168	4 967	4 445

ANNEXE COMPTABLE

Détail des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	31/12/2013	31/12/2012
Charges d'exploitation	445	467
TOTAL	445	467

Détail des produits constatés d'avance

Aucun produit constaté d'avance n'a été comptabilisé.

Détail des charges à payer

Détail des charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 608
Dettes fiscales et sociales	14 201
Total des charges à payer	17 808

3 NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Résultat courant	33 615
Résultat exceptionnel	1 849
Résultat comptable	35 464

4 AUTRES INFORMATIONS

Effectif

Personnel salarié =	9 employés
Personnel mis à disposition =	0

ANNEXES COMPTABLES

Engagement en matière de pensions et retraites :

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Un départ à la retraite a été constaté sur cet exercice 2013 ; l'indemnité de départ à la retraite provisionnée sur l'exercice 2012 pour la somme de 4 967 euros a fait l'objet d'une reprise sur provision au 31/12/2013.

Informations complémentaires :

Produits et charges exceptionnels

L'association a reçu début 2013, la somme de 1849.22 euros de remboursement de la CPAM et Humanis concernant des indemnités journalières de 2012 non provisionnées.

Complément d'informations relative au compte de résultat :

Honoraires du commissaire au comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 2880 euros, honoraires comptabilisés au titre du contrôle légal des comptes pour le bilan au 31/12/2013.



AGC de l'Eure

6, Place de la République
27400 LOUVIERS

TÉL : 02 32 09 39 89 - Fax : 02 32 09 39 91
SIRET : 775 572 848 00202

A.T.L.E.J.

4 bis Grande Rue

27 730 BUEIL

(Association loi 1901)

Association Temps Libre et Jeunesse

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- ✓ Le contrôle des comptes annuels de l'Association Temps Libre et Jeunesse, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- ✓ La justification de nos appréciations ;
- ✓ Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment en ce qui concerne la comptabilisation des ressources et le cas échéant sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris,
Le 22 avril 2014

Jocelyn DAGORNE
Le Commissaire aux Comptes
SARL D.B.A.

